

DE BOUCHE À OREILLE

Avril 2018 N°210



St Marcel

actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité



BUDGET, PRIORITÉ AUX SERVICES ET À LA POPULATION

LES FINANCES DE LA VILLE
P.4 À 7

VIE COMMUNALE
P.8 & 9

AGENDA
P.10 À 16



BAL COSTUMÉ

185 personnes ont répondu présentes pour la traditionnelle soirée déguisée du 24 mars. On a cherché qui se cachait sous le déguisement. A l'année prochaine.





Gérard Volpatti
Maire de Saint-Marcel

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf
Impression : Imprimerie Gabel. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.
Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Notre budget 2018 est responsable, équilibré en fonctionnement et maîtrisé en investissement

UN BUDGET AU SERVICE DE TOUS

Lors du dernier Conseil municipal, consacré au budget de la Ville, la majorité municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Dans une période de fortes contraintes, elle a voulu maintenir l'offre de services publics pour accompagner tous les Marcellois dans leur vie quotidienne. Elle a maintenu ses investissements dans des projets structurants, soit parce qu'ils constituent une obligation d'engagements municipaux, tels la modernisation des équipements municipaux ou les programmes d'accessibilité, soit qu'ils répondent aux attentes de la population, tels les aménagements de voiries.

Ce budget est responsable, équilibré en fonctionnement et maîtrisé en investissement puisqu'il permet de contenir la dette de la commune tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

DES ÉVÉNEMENTS SYMPATHIQUES OUVERTS À TOUS

Parallèlement, la Ville continue son soutien à l'animation locale. Notez donc dès à présent les foulées André Heute qui se dérouleront le dimanche 8 avril, la fête communale, ses manèges son feu d'artifice... du 4 au 10 mai, le traditionnel voyage des Anciens les 15 et 24 mai.

Bonne lecture.

Amicalement. Gérard Volpatti

BUDGET 2018

Trois grandes orientations



L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet des ambitions portées par le conseil municipal. Adopté le 28 mars dernier, le budget 2018 est construit sans augmenter les taux des impôts locaux.

« Continuer à développer les projets tout en maîtrisant les dépenses »

Si, les collectivités locales bénéficient actuellement d'une « pause », l'État demande que les dépenses de fonctionnement des collectivités les plus importantes ne dépassent une hausse de 1,2 % (hors inflation), sous peine de voir leurs dotations s'amenuiser. Actuellement, les collectivités les plus importantes (environ 300 territoires) ont reçu des directives encadrées par l'État. Si la commune de Saint-Marcel n'en fait pas partie, elle doit s'attacher à maîtriser ses dépenses. Après avoir enregistré près de cinq années de baisse des dotations de l'État, les concours financiers de l'État devraient rester stables pour 2018.

Dans un contexte qui reste difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2018 s'articule autour de trois grandes lignes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, un programme d'investissement axé sur la réfection des voiries, sans augmentation de la fiscalité locale. Explications

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. Depuis plusieurs années, il est demandé aux services municipaux de limiter les charges liées à leur fonctionnement quotidien. Ces efforts portent leurs fruits.

Toutefois, compte tenu des transferts des compétences « sport » et « périscolaire » de Seine Normandie agglomération à la commune au cours de l'année 2017, les dépenses de fonctionnement sont mécaniquement en augmentation comparative aux années précédentes. Pour financer ces transferts, l'attribution de compensation versée par Seine Normandie Agglomération a été revalorisée afin de neutraliser les charges financières pesant sur la commune.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Le conseil municipal a décidé de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur les marcellois, les taux d'imposition sont stables. Les impôts locaux représentent un peu moins de 2,2 millions d'euros de recettes pour la commune.

PRIORITÉ À LA RÉFECTION DES VOIRIES

2018 est l'année de la reprise des travaux de voirie, tant en fonctionnement (réparation, entretien) qu'en investissement (réhabilitation, renforcement...).

Le budget d'une ville, mode d'emploi

QU'EST-CE QUE LE BUDGET ?

Le budget est l'acte qui prévoit pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.

COMMENT EST-IL DÉFINI ?

Par le vote du « budget primitif », le Conseil municipal prévoit les moyens financiers nécessaires à la mise en application de la politique définie par la majorité municipale. Après ce vote, le budget peut être soumis en cours d'année à des ajustements pour faire face à des dépenses ou recettes qui n'avaient pu être anticipées.

DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?

Le budget comprend deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune de ces deux

parties est composée elle-même de dépenses et de recettes.

Le budget communal doit obligatoirement être équilibré, ce qui signifie que les dépenses doivent être égales aux recettes, dans chaque section.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT comprennent les emprunts, les dotations et subventions. On y trouve aussi « l'autofinancement », qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT sont essentiellement composées du remboursement de la dette et de dépenses d'équipement : travaux d'aménagement, acquisitions foncières, achats de matériel...

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT correspondent essentiellement aux sommes perçues par la ville au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat et de la participation financière des habitants aux prestations municipales (accueils de loisirs, activités seniors, sorties...).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT regroupent quant à elles toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la ville, celles qui reviennent chaque année : entretien des bâtiments et de la voirie, frais de personnel, achats de denrées pour la restauration scolaire, subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts...

Un budget total de

9 652 503 €

soit **6 644 993 €** pour les dépenses/recettes de fonctionnement
et **3 007 510 €** pour les dépenses/recettes d'investissement.

Investissement : les grands projets pour 2018

Cette année, plus de 3 000 000 d'euros sont consacrés à l'amélioration de nos services publics, à l'entretien du patrimoine et aux projets urbains. Malgré un contexte difficile, la priorité est de répondre aux exigences quotidiennes des habitants et de préparer l'avenir. Zoom sur quelques projets 2018.

1) Réalisation du dernier tronçon des travaux d'aménagement de la route de Chambray.

318 000 €

Les travaux de la dernière tranche du réaménagement de la route de Chambray ont débuté le 21 mars dernier. Le dernier tronçon va de la rue des Moulins à la rue du Virolet pour un montant de 318 000 € T.T.C. Cette opération qui avait été engagée en collaboration avec la ville de Vernon a été échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires. D'un montant global de 556 000 € T.T.C. le financement de ces travaux a bénéficié du soutien du Département pour la réalisation d'aménagement de sécurité.



2) Un programme renforcé de travaux de voirie.

328 000 €

La remise en état des voiries communales est une priorité du conseil municipal pour 2018 et les années futures. Une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) sera arrêtée en cours d'année et donnera les priorités d'intervention. Dès à présent, plusieurs secteurs sont identifiés et les travaux devraient démarrer au cours du second semestre : agrandisse-

ment du parking rue Grégoire (ci-dessous), réalisation d'aménagement de sécurité rue Georges Hermand, réfection de voirie rue des Prés. Plus d'informations dans un prochain numéro.

Des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication seront réalisés rue des Préaux et rue Pasteur en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE).



3) La modernisation des équipements des services municipaux.

110 000 €

Afin de moderniser les équipements des agents du service technique, le budget 2018 prévoit l'acquisition d'un nouvel outil de travail polyvalent pour des travaux divers, que ce soit aux espaces verts, à l'entretien ou à la voirie : acquisition d'un tracteur compact équipé de différents outils : épareuse, broyeur...

La cuisine centrale, qui fabrique les repas pour la cantine scolaire des écoles et pour le restaurant du Foyer résidence pour Personnes Agées de la Pomme-raie, sera dotée de 2 nouveaux fours.

4) L'aménagement urbain.

228 000 €

Suite à la fin du portage de l'Etablissement Public Foncier de Normandie initié en 2012, la maison située au 15, rue de la Plaine (ci-contre) va être rachetée par la commune (164 000 €) pour être démolie (26 000 €). Cette opération permettra de réaliser un nouvel aménagement aux abords du collège.



Parallèlement, un schéma directeur des mobilités est en cours d'élaboration. Ce document a pour objectif de mettre en place une stratégie de mobilité urbaine permettant d'identifier et de répondre aux problèmes sécuritaires et d'engorgement ponctuel du réseau. Plusieurs pistes de réflexion sur les futurs aménagements à réaliser sont à l'étude notamment autour de la zone commerciale, de l'ensemble scolaire Jules Ferry, des entrées de ville via la rue Georges Hermand et la rue des Prés (18 000 €).

Le déploiement de la signalétique commerciale sera poursuivi (20 000 €).

5) Le déploiement d'un réseau de vidéoprotection urbaine.

180 000 €

Suite à une étude réalisée en partenariat avec les forces de la police nationale, le conseil municipal envisage de doter le territoire de la commune d'un réseau de 18 caméras qui filmeront différents endroits 24 h/24.

Ce système de prévention situationnelle permet de prévenir les délits, petits ou grands, les incivilités et les dégradations de bien publics comme par exemple le vol de grilles d'évacuation des eaux pluviales constaté récemment. Ce projet devrait obtenir le soutien financier de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et du Département.

Les principales dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront en 2018 à plus de 6,5 millions d'euros. Elles couvriront tous les domaines d'intervention de la commune, en privilégiant la jeunesse, l'entretien du patrimoine et de la voirie ainsi que le cadre de vie.

Action sociale : subvention versée au CCAS :
210 000 € (43,85 €/hab)

Scolaire et périscolaire : 578 329 € (120,76 €/hab)

Cadre de vie, espaces verts
et propreté : 767 035 € (160,17 €/hab)

Jeunesse, sport et associations :
436 445 € (91,13 €/hab)

Entretien du patrimoine et de
la voirie :
1 221 907 € (255,15 €/hab)

Communication et manifes-
tations :
138 830 € (28,99 €/hab)

Administration générale : 1 023 861 €
(213,79 €/hab)

Développement et aménagement
urbain : 145 449 € (30,37 €/hab)

Cuisine centrale : 475 532 € (99,30 €/hab)

Prévention sécurité (participation au
SDIS et police municipale) : 237 914 €
(49,68 €/hab)

Charges non ventilables (vire-
ment à la section d'investis-
sissement, dotations aux
amortissements, charges
financières) :
1 409 691 € (294,36 €/hab)





LE CARNET

Naissances :

Juliette ADSOY, Samy EL ADILA, Mathys HANOTEAU

Décès :

Maurice GUESDON, Denise DELABARRE, Raymond CLAUDEL, Lionel DEVAUX

PROJET DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : ATTENTION TRAVAUX

De nouvelles rues sont impactées dans le cadre du projet de déploiement de la fibre optique. Les travaux consistent en : tirage des câbles, pose d'équipements, aiguillage et relevé des chambres France Telecom existantes. Ils se poursuivent jusque la mi-mai.

Rues impactées : Boulevards des Blanchards, de Gaulle, rues Pablo Picasso, Degas, Violet, Léonard de Vinci, Rembrandt, Auguste Renoir, Paul Gauguin, Romain Rolland, des Ecoles, Lilas, Rosiers, Chemin Vert, Hôtel du pré, du clos Saint Louis, Croisette, du Château, Montigny, Moulins, Pasteur, Etoile, Coquet, Parisis, Routes de Chambray, de Rouen, allées de Nudlingen, Soum, Cerreto Guidi.

BILLARD CLUB

A l'occasion de la « Journée Internationale pour les Droits des Femmes », la Fédération Française de Billard a mis en place une opération intitulée « Semaine du billard au féminin ».

Le Billard Club, en partenariat avec l'Association SIE (Sport Inter-Entreprise), a organisé une soirée Découverte jeudi 8 mars de 18h à 20h. Une vingtaine de Féminines a été accueillie.

Elles ont pu découvrir différents modes de jeu sur les 6 billards français de la Maison des Associations (jeu de pétanque, jeu de la quille, le 5 quilles, le 4 billes). La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un rafraîchissement.

COLIS DE NOËL

Le CCAS et la Ville réitèrent cette année la distribution du colis de Noël **aux personnes de la Commune âgées de plus de 65 ans.**

Nous vous rappelons qu'une inscription préalable vous sera demandée afin de pouvoir en bénéficier.

Pour vous inscrire, il faudra être âgé de plus de 65 ans ou les avoir au cours de l'année 2018 et habiter la Commune.

Vous pourrez retirer votre colis lors des permanences en mairie et tout colis non retiré sera destiné à des associations caritatives.

Rendez-vous le mois prochain dans nos colonnes pour y trouver votre bulletin d'inscription.



CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

ALSH LE MOULIN

Les vacances de Printemps arrivent, pensez à inscrire votre enfant à l' ALSH Moulin en prenant rendez-vous auprès du secrétariat au 02.32.71.14.30 ou par mail : secretariat.lemoulin@sna27.fr

OXY'JEUNES

Oxy'jeunes vous propose pour les vacances de printemps de nombreuses activités et sorties dont : découverte de la Garde Républicaine, visite du château de Chantilly, karting, journée de luge et d'escalade en Suisse Normande mais aussi un séjour pour 7 jeunes dans le Cotentin à Cherbourg du 30 avril au 3 mai (wave ski, vtt, kayak de mer, visite de la Hague, voile tractée, speed sail). Il reste encore des places !

Les inscriptions se font à la structure Oxy'jeunes, le mercredi toute l'année, 9 rue de la croix blanche, 06.77.13.66.61 et 02.32.21.11.38, oxy-jeunes@sna27.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RENTÉE DE SEPTEMBRE : À NOTER DÈS À PRÉSENT

Il n'ya aura pas d'accueil périscolaire le matin de la rentrée de septembre. Merci de prendre vos dispositions.

Vos enfants seront accueillis à partir de 16h30 le lundi 3 septembre. Reprise du fonctionnement habituel dès le mardi 4 septembre : matin de 7h à 8h30 et soir de 16h30 à 18h30.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE SCOLAIRE 2018 – 2019

MATERNELLE : TOUS LES ENFANTS NÉS EN 2015

ELEMENTAIRE : LES ENFANTS QUI ENTRERONT AU COURS PRÉPARATOIRE (CP) EN SEPTEMBRE 2018

Si votre enfant entre en maternelle ou au CP à la rentrée prochaine de septembre, pensez à vous présenter en mairie tous les lundis et mercredis avant fin avril en vue de son inscription sur les listes scolaires.

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé, certificat de vaccinations à jour, ordonnance du tribunal pour les parents séparés, justificatif de domicile récent (bail, facture EDF, facture d'eau). Après vérification de votre dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée ainsi qu'un RDV avec la directrice de l'école.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE, ÇA SUFFIT !

Le gaspillage dans la restauration collective représente près de 15% du coût d'achat des aliments et 17% des émissions de gaz à effet de serre, selon une étude de l'Ademe. Les légumes, les viandes, les poissons et les œufs sont les plus jetés.

A la cantine de Saint-Marcel, les enfants disposent de 400g de nourriture. Après un premier test réalisé du 8 au 12 janvier derniers auprès de deux classes référentes de Jules Ferry I, on estime que le gaspillage est de 51,60 g/enfant, soit un coût de 0,41 €/jour et 55,76 € pour 1 an. Déjà des pistes d'amélioration se profilent, qui seront vérifiées dans la semaine du 14 au 18 mai avec le même menu que celui proposé en janvier : mise en place d'un composteur, meilleure répartition des quantités proposées, révision du service des enfants.

Résultats de l'expérience dans notre édition de juin prochain.

FAUX POLICIERS, ATTENTION AUX ARNAQUES

Lorsqu'un policier se présente à votre domicile et que vous avez des doutes sur sa véritable profession, vous pouvez demander à l'agent qu'il vous présente sa carte professionnelle. Si l'agent est dans l'obligation de vous la présenter, il n'est pas forcé de vous communiquer son identité. Pour cela, le policier en tenue d'uniforme est porteur, de façon visible, d'un numéro d'identification.

Si toutefois le doute persiste, si vous pensez ne pas avoir affaire à un vrai policier, n'hésitez pas à composer le 17 ou le 112 pour vous faire confirmer la présence de policiers en mission dans votre quartier. Les escroqueries commises par de faux policiers ne sont pas rares. Elles touchent en particulier les personnes âgées ou/et vulnérables.

LE VOYAGE DES ANCIENS SE PRÉPARE, INSCRIVEZ-VOUS !

La municipalité et le CCAS sont heureux de vous inviter au voyage annuel des Anciens qui se déroulera les **MARDI 15 & JEUDI 24 MAI 2018**.

Destination 2018: VILLAGE FROMAGER ET CHATEAU DE VENDEUVRE

Pour chaque voyage, le rassemblement aux cars est prévu à **7h45** pour un départ à **8h15** précises. Pour le bon déroulement de ces deux journées, chacun devra impérativement respecter la date qu'il aura choisie. Aucune confirmation de réservation ne vous sera adressée.

Retour sur Saint-Marcel prévu vers **19 heures**.

Le matin : visite du village du fromager : Visite à travers des galeries vitrées des ateliers de fabrication du Livarot et du Pont L'Evêque, fromages AOC normands. A l'issue de la visite, petite dégustation de fromage.

Puis, vous déjeunerez au restaurant du château de Vendeuve.

L'après midi : visite du Château de Vendeuve et de son musée du mobilier miniature : ce site, classé Monument Historique, a conservé l'ensemble de son mobilier et restitue ainsi l'atmosphère d'une demeure meublée et habitée du XVIII^{ème} siècle.

EXPOSITION 2018 AU CHATEAU : L'ANIMAL ET L'ART

Promenade libre dans les jardins d'eau « surprises ». Des jets d'eau « surprises » dissimulés dans un parc somptueux ou poursuite de la visite du château pour ceux qui le souhaitent.

Le voyage est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus, résidant sur la commune de ST MARCEL – Une participation de 65€ sera demandée pour les conjoints de moins de 65 ans et un montant de 70€ pour les personnes extérieures à la commune – (règlement à l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Pour une bonne gestion des voyages, si vous vous êtes inscrits, nous vous prions de bien vouloir prévenir rapidement le CCAS de tout empêchement à participer – (présentation d'un certificat médical ou autre) et ce afin de permettre aux personnes en liste d'attente d'être rapidement contactées – Dans le cas d'absence sans information préalable, le CCAS vous facturerait le montant de 65€.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VOYAGE DES ANCIENS

A retourner avant le 11 mai 2018 à : Mairie de Saint-Marcel / Mme Blas (Chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Participera(ront) au voyage du

mardi 15 mai

jeudi 24 mai

Nombre de personnes :

___ de 65 ans et plus (gratuit)

___ conjoint de moins de 65 ans (65 euros)

___ personnes extérieures (70 euros)

Points de rendez-vous

Hôtel de ville

Les Tourelles/La Pommeraie

Jules Ferry

VIE MUNICIPALE

Commémoration

Dimanche 29 avril

Journée Nationale du Souvenir des Déportés

11h15 : rendez-vous au cimetière

11h30 : cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe

Foulées André Heute

Inscriptions sur TOPCHRONO.BIZ jusqu'au 5 avril à minuit.

Ensuite, possibilité de vous inscrire sur place à partir de 8h le jour de la course sur présentation d'une licence de sport 2017/2018 uniquement pour les licences FFA ou d'un certificat médical.

Départ des courses du COSEC à 10h.

Circuits 5 et 10 km.

Souvenir à tous les arrivants, récompenses aux premiers, lots tirés au sort.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association pour la promotion du don du sang bénévole

Jeudi 19 avril

Maison des associations, rue Jules Ferry à 19h30

SENIORS

Concours de belote

Mardi 3 Avril de 13h30 à 18h

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry.

Repas à thème Pommeraie

Mercredi 18 Avril 2018 à 12h30

Blanquette de veau/Tarte passion meringuée

Prix du repas : 14.50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

ST MARCEL JUDO FAIT SON LOTO

Animé par LENA

Dimanche 29 AVRIL

SALLE DU VIROLET

BON D'ACHAT DE 400€, de 200€, et 100€
 Salon de jardin moderne, tv full HD grand écran, vélo homme et vélo femme, réfrigérateur, tireuse à bière rafraichissante, Balancelle, barbecue, congélateur.....
ET GRANDE TOMBOLA !!!!

Restaurations sur place
 1 carton offert par participant
ET AUSSI TOMBOLA

DE NOMBREUX LOTS !!!...

Réservations : 06 71 96 61 37
 Ouverture des portes à 12h30 - Début des jeux à 14h30

1 carton : 3€
11 cartons : 20€

Formules au choix avec annexes
Tarifs parties spéciales
 La Bourse : 4€
 L'aller - Retour : 4€
 Le trèfle : 3 €

>>>

Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre couscous et nougat glacé, Mercredi 16 Mai.

Bon à savoir :

Le restaurant accueille toute personne de 65 ans et plus le midi en semaine. Menus disponibles dans la rubrique « social » sur www.saint-marcel27.fr (8,70 €uros/repas).

>>>

SPORTS

Pétanque

Concours séniors triplette-mixte toutes catégories le samedi 14 avril au complexe Léo Lagrange.

Le club dispose d'un initiateur afin d'encadrer les jeunes. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le président, Jackie Huré
Tél: 02.32.77.49.62 ou 07.83.42.23.66 hure.dominique@wanadoo.fr

**Basket**

Au COSEC : match du 8 avril avancé au mardi 3 à 18h, championnats jeunes les 14 avril à partir de 13h et 22 avril à partir de 8h.

2^{ème} Animathlon des Lions

Le 11 Avril 2018

Epreuve gratuite pour les enfants de 6 à 13ans, ouverte aux handisports

Initiation aux sports enchaînés

Course à pied
Vélo
Bike and run
Transitions
Maniabilité du vélo
Slalom

S&H₂₇



DÉPARTEMENT DE
LEURE

Accueil au stade Léo Lagrange St Marcel à 14h

Toutes Info sur www.leslionstriathlon.com « NOS ORGANISATIONS »
Contact: David, Tél: 06 40 20 52 64 Mail: dajou27@wanadoo.fr

VERNON

Prunille

Ville de Vernon

St Marcel

E.Leclerc
VERNON

Librefruit
FRUITS & LEGUMES

INTERSPORT
VERNON 27

Tennis de table

Matches D2 et D1E vs Le Vaudreuil et Le Neubourg le 06/04, 1/4 finale Coupe E le 10/04, D3-D1D vs Vernon et Breteuil le 13/04, D2-D1D vs Douville sur Andelle et Etrépany le 20/04, salle des jeux des écoles, à partir de 20h.

SMV Hand Ball

Match le 20 avril à 20h30 vs Nice, salle du Grévarin (Vernon).

SMK : grand gala d'Arts Martiaux

Après deux Galas en 2015 et 2016, Saint Marcel Karaté propose un week-end sur le thème « Shaolin » (avec de véritables Moines Shaolin !) le samedi 14 et le dimanche 15 avril :

- Samedi 14, toute la journée, stage Taiji Chen et, le soir, grand gala d'arts martiaux (avec beaucoup de surprises)
- Dimanche 15, toute la journée, stage KungFu Shaolin

Informations & inscriptions:

www.shaolin2018.fr/boutique/

ATTENTION : places limitées pour le Gala !!!

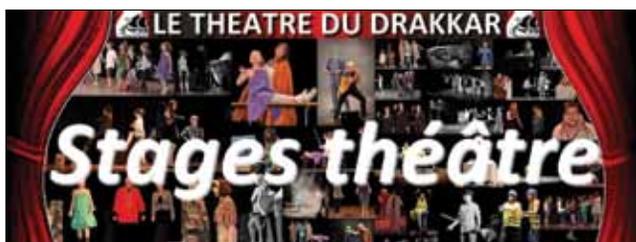
Nouveau au club : Karaté Défense Training

Les samedis, de 14h30 à 16h, animé par Yann CO-QUENTIN au dojo, complexe Léo Lagrange. Cours ouverts à tous !!

Plus d'infos : smk27950@gmail.com

06 95 98 99 23

<http://smk27950.sportsregions.fr/>



Vacances de Printemps « Smartphone & Vidéo »
 Venez réaliser et jouer vous même un court-métrage grâce à votre smartphone.
 (Et si vous n'en avez, venez quand même !)

Moins de 12 ans
 30 avril au 4 mai
 (1er mai férié)
 de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 (Possibilité de réserver sur place)
 4 journées : 85 €*

Plus de 12 ans
 7 Mai au 11 Mai
 (stage maintenu les 8 et 10 mai)
 de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 (Possibilité de réserver sur place)
 5 journées : 100 €*

La technologie au service du jeu d'acteur, ou comment rendre utile ce petit appareil coincé dans la poche arrière de vos pantalons.

Si vous aimez jouer ou si vous avez envie d'essayer, si vous avez envie de vous tester sous l'œil d'une caméra.

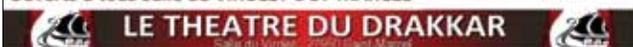
Si vous avez toujours rêvé de participer à un projet de court métrage, alors n'hésitez pas.

Le format vidéo du smartphone ne permet pas de créer un film à la Spielberg, mais offre justement la possibilité de travailler sur des petites formes avec toute la mobilité et l'efficacité qu'on lui connaît.

L'objectif est de parvenir à créer deux à trois projets sur l'ensemble du stage.

Ouverts à tous Salle du VIROLET à ST-MARCEL

* Tarif non-adhérents.



06 07 67 17 72 - Rejoignez-nous sur [facebook](https://www.facebook.com/)

LOISIRS



Arts plastiques

Créez vos propres bijoux en pâte de métal en 2 séances de 2 heures les 12 et 13 avril, les 14 et 21 avril ou les 19 et 20 avril de 9h à 11h (tarif: 65 euros).

Renseignements et inscriptions :

06 17 90 20 07 ou au 06 61 93 40 34

artspplastiques27@gmail.com

<http://apsm.asso.free.fr>

CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr



Florent MOTHE

Vendredi 6 avril à 20h30

Après avoir incarné le personnage charismatique de Salieri dans Mozart, L'Opéra Rock, joué le premier rôle de la comédie musicale La Légende du Roi Arthur avec 140 représentations au compteur et plus de 300.000 spectateurs, co-écrit 3 titres pour le dernier album de Céline Dion, Florent Mothe, dandy des temps modernes, s'apprête à sortir son deuxième album solo « Danser sous la pluie ». Entrée : 33 €uros.

Le Chameau Bleu

Dimanche 8 avril à 16h

Au cours d'une soirée ordinaire, à cause d'un petit adultère de rien du tout, deux couples d'amis adorables qui ne feraient pas de mal à un moustique en train de les piquer, se retrouvent au cœur d'une bataille sauvage. Tous les quatre essaient de s'entretuer et n'hésitent pas sur les moyens : coups de fourche, coups de couteau et coups de révolver !

Une comédie désopilante qui baigne dans l'humour noir : plus les événements sont tragiques, plus c'est drôle !

Le pire est pour la fin : un massacre à mourir de rire !!!

Le Samu, bien sûr, sera dans la salle !

Entrée : 33 €uros

Mathieu MADÉNIAN

Mardi 14 avril à 20h30

Dans ce monologue aux accents pagnolesques, Mathieu Madenian se livre sans tricher et nous raconte les hilarantes péripéties de son quotidien, avec un talent de conteur et une énergie comique qui n'appartiennent qu'à lui.

De ses déboires amoureux d'éternel adolescent presque marié, à ses aventures médiatiques qui l'ont conduit du canapé de Michel Drucker aux colonnes de Charlie Hebdo, tout est prétexte à rire pour ce roi de l'autodérision qui sait saisir ce qu'il y a d'universel dans chacune de ses histoires personnelles, en racontant sa vie à lui.

Entrée : 33 €uros

Cap Monde - Inde, Sikhs du Penjab

Mardi 17 avril à 20h30

Le Pendjab est la patrie des Sikhs. Ils se reconnaissent d'emblée par des signes distinctifs, symboles de leur appartenance religieuse. Un peuple fier, on le dit de caractère martial.

Et pourtant lorsqu'on pénètre la cité d'Aritsar, on ne peut réfréner un sentiment de paix, d'éblouissement face au Temple d'Or, haut lieu du Sikhisme.

Mais le Pendjab ne se résume pas à cette unique image, une Inde méconnue offre au voyageur curieux bien des attraits. Elle est rurale, laborieuse et joyeuse.

Entrée : 11.50 €uros



Philippe CRESTÉE et son BIG BAND

Dimanche 22 avril à 18h

Beaucoup de chansons françaises ont été reprises par les musiciens de jazz américains. Sinatra avait remporté un succès planétaire avec « My way » de Claude François, Louis Armstrong avec « c'est si bon » et « la vie en rose », etc... et nombre de chansons françaises ont été interprétées en jazz par nos artistes français renommés : Gainsbourg, Salvador, Legrand...

Entrée : 33 €uros



Ma belle-mère et moi, 9 mois après

Dimanche 29 avril à 16h

Julien, présentateur télé et Zoé, sa femme, attendent un heureux événement. Si la joie et le bonheur comblent les parents, la nouvelle doit rester secrète. En effet, la ménagère de moins de 50 ans ne verrait pas d'un bon œil son présentateur choucou devenir l'homme d'une seule femme et les audiences seraient catastrophiques. Solange, la détestable belle-mère, sur le point d'accoucher de Yoann, va une nouvelle fois trouver le moyen de faire chanter son beau-fils.

La maladresse, l'avidité, la naïveté et la fierté de chacun de ces personnages vont mettre ce plan à mal.

La vérité sera-t-elle rétablie ? Sans doute mais à quel prix ?!

Entrée : 33 €uros

À VENIR

Marcel fait la fête

Du vendredi 4 au jeudi 10 mai

Fête foraine du 4 au 10 Mai place Jules Ferry. Retraite aux flambeaux le samedi (Rendez-vous à 21h sur le parvis de l'Espace St-Exupéry). Feu d'artifice au complexe Léo Lagrange aux environs de 22 heures.

MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.87.10



Comité travaux d'aiguilles

Samedi 7 avril à 10h

Un moment autour d'un loisir créatif. Sur inscription.

Krok'histoires

Mercredi 11 avril à 15h

A partir de 4 ans. Viens écouter des histoires. Sur réservation.

Atelier philo

Samedi 14 avril à 10h30

« Le moi est-il maître dans sa propre maison? ». Sur inscription.

Matinettes

Samedi 14 avril

Venez découvrir des livres pour les -3 ans. Entrée libre entre 11h et 12h.

Atelier arts plastiques

Samedi 14 avril

Atelier portant sur le thème « Picasso ». A partir de 4 ans. A 15h, sur inscription.

Club de lecture

Mercredi 21 avril à 10h

« Des livres et vous ».

Et du 6 avril au 31 juin, la médiathèque accueille les tableaux des arts plastiques autour du thème « Fais ce qu'il te plaît ».

MARCEL



FAIT

LES FOULÉES ANDRE HEUTE

DIM. 8 AVRIL 2018

À PARTIR DE 10H

COSEC

18 RUE DE BARRIÈRE

**INSCRIPTIONS
TOPCHRONO.BIZ**